



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sécurité

Question écrite n° 91285

Texte de la question

M. Yves Nicolin appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur l'opportunité de diffuser plus largement les appels à témoins de la police nationale dans les gares et aéroports. Ainsi, les appels à témoins, diffusés à la télévision, dans la presse et sur les réseaux sociaux, doivent être encore plus visibles sur l'ensemble du territoire, notamment dans les lieux de grandes affluences comme les gares ou les aéroports. À ce titre, pourquoi ne pas s'appuyer sur les systèmes d'affichage existant (arrivées, départs, informations diverses) pour diffuser ponctuellement lesdits appels à témoins ? Cette disposition, à laquelle il faut associer les aéroports et les gares de France, permettraient de mobiliser les moyens existants sans pour autant remettre en cause la qualité du service rendu par ces établissements. Elle permettrait d'élargir l'audience des appels à témoins aux millions de Français qui voyagent chaque jour. Il lui demande en conséquence d'étudier la faisabilité de cette mesure et de lui en transmettre les résultats.

Données clés

Auteur : [M. Yves Nicolin](#)

Circonscription : Loire (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91285

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2015](#), page 8437

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)